

# Fauville en Caux inaugure sa nouvelle station d'épuration, en présence d'Erik Orsenna, Académicien

**Fauville en Caux, vendredi 9 mars 2012**

L'académicien, Erik Orsenna, auteur de « L'avenir de l'eau » et président d'un Forum d'experts organisé par Lyonnaise des Eaux dans le cadre de sa démarche Idées neuves sur l'eau, a naturellement accepté l'invitation de Jean-Marc Vasse, maire de Fauville en Caux, pour inaugurer en présence de Philippe Maillard, Directeur Général de Lyonnaise des Eaux, la nouvelle station d'épuration et apprécier ses qualités environnementales et paysagères.

La commune de Fauville en Caux a anticipé la Directive Cadre Européenne sur les Eaux Résiduaire Urbaines en mettant en conformité ses installations avant le 31 décembre 2011. Elle a réalisé les études préalables et la maîtrise d'œuvre de façon à pallier les dysfonctionnements de l'ancienne station d'épuration et à prendre en compte les besoins futurs en assainissement en fonction des caractéristiques environnementales.

Le projet initial qui ne prévoyait que les traitements des eaux usées de Fauville et de Ricarville a été modifié pour intégrer les eaux urbaines du Syndicat d'assainissement d'Hattenville Yébleron mutualisant ainsi la construction de ces ouvrages et rationalisant les coûts d'investissement et de fonctionnement.

Les travaux d'un coût de plus de 3,5 millions d'euros HT ont débuté en avril 2010. Ils comprennent la construction d'une station de traitement performante sur un nouveau site à proximité de l'ancienne station d'épuration et d'un bassin de rétention recueillant les eaux de Fauville en Caux et de Ricarville. Elle collectera les eaux usées des communes d'Hattenville et Yébleron dès l'achèvement des réseaux de transfert prochain.

## Communiqué de presse

### Contacts presse :

#### Mairie de Fauville-en-Caux :

Virginie Deniaud - 02.35.96.74.11

mairie-sg.fauvilleencaux@cc-coeurdecaux.fr

fauvilleencaux@wanadoo.fr

#### Lyonnaise des Eaux - Suez Environnement :

Audrey Achenza - 02.32.82.99.15

audrey.achenza@lyonnaise-des-eaux.fr

#### Degrémont :

Élodie Marchand - 01.58.81.53.30

elodie.marchand@degreumont.com





## Un traitement biologique pour rendre les eaux propres à la nature

Construite par Degrémont France Assainissement et exploitée par Eaux de Normandie (Lyonnaise des Eaux), filiales de Suez Environnement, choisies pour leur expertise mondiale dans le traitement des eaux, l'usine d'une capacité de 1350 m<sup>3</sup>/jour, applique une méthode dite « à boues activées » mettant en œuvre un procédé biologique pour le traitement des eaux usées. Cette technique est particulièrement appropriée pour des eaux usées domestiques. Cette station dispose d'une capacité de 5.900 équivalents habitant soit près de 3 fois la capacité de l'ancienne station.

La station traite les eaux usées en plusieurs étapes ; à chaque étape le dispositif est conçu pour extraire progressivement les différents polluants contenus dans les eaux. La maîtrise des nuisances olfactives est également innovante : le process permet, outre les pré-traitements classiques, de collecter l'air vicié pour le traiter sur un filtre biologique végétalisé permettant d'aboutir à une véritable désodorisation dite verticale. Quant aux boues, elles sont déshydratées de façon naturelle sur des lits plantés de roseaux.

Par ailleurs, la commune de Fauville, en tant que maître d'ouvrage, a souhaité sensibiliser ses administrés sur l'engagement de la collectivité pour améliorer et limiter les rejets dans l'environnement. Les ouvrages sont visibles par tous grâce à la réalisation d'un parcours didactique prévu en amont du projet par le groupement de maîtrise d'œuvre composé de Sogeti Ingénierie, Groupe 3 et Folius Ecopaysage. Ces entreprises ont ainsi accompagné la commune de Fauville en Caux dans sa communication auprès du public avec des panneaux explicatifs accessibles dès le centre ville, destinés à informer et sensibiliser les visiteurs sur le process de traitement des eaux. Ce circuit sera prolongé prochainement et inclura la future usine d'eau potable.

L'esthétique des ouvrages a été privilégiée. L'architecte a conservé la forme circulaire pour la réalisation des locaux techniques. Les aménagements paysagers sont particulièrement soignés avec le souci de s'intégrer au paysage local. Dès la conception, il avait été également prévu que l'entretien des aires d'infiltration d'une superficie totale de 18.000 m<sup>2</sup> soit réalisé par des moutons.

Les solutions mises en œuvre sur la station de Fauville en Caux démontrent la volonté de la commune de préserver les milieux naturels et la ressource en eau sur le territoire. Eaux de Normandie, est résolument engagée à agir pour la santé de l'eau au travers de propositions innovantes présentées dans le Contrat pour la santé de l'eau.



« Disposer des meilleures installations pour traiter des eaux usées produites par les activités économiques et domestiques pour les rendre dans un état soutenable au milieu naturel, voilà résumé tout le programme de ces aménagements, inscrit à l'Agenda 21 de la Commune »

Jean-Marc Vasse,  
Maire de Fauville-en-Caux.